

Quelques exemples d'honoraires pratiqués par le Cabinet JWS

1^{ère} consultation gratuite sans rédaction d'acte ou de lettre

Le Cabinet accepte également l'Aide Juridictionnelle, ou la protection juridique

PROCEDURE DEVANT LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES		
Intervention	Nombre d'heures	Honoraires
Bureaux de conciliation et jugement	FORFAIT	En fonction des revenus du client En principe un mois de salaire net
honoraires complémentaires de résultat	POURCENTAGE	De 10 à 20 % en fonction des sommes demandées et du forfait convenu

PROCEDURES DE DIVORCE		
Divorce Par Consentement Mutuel		
Sans enfant et sans bien immobilier	FORFAIT	1.400 € HT soit 1.674,40€ TTC
Avec enfant mais sans bien immobilier	FORFAIT	1.600 € HT soit 1.913,60 € TTC
Sans enfant avec bien immobilier	FORFAIT	1.600 € HT soit 1.913,60€ TTC
Avec enfant et bien immobilier	FORFAIT	2.000 € HT soit 2.392 €
Autres Cas De Divorce		
Le conjoint est parti sans laisser d'adresse et/ou la procédure se déroulera sans le conjoint	FORFAIT	2.300 € HT soit 2.750,80 € TTC
Divorce contentieux sans demande de prestation compensatoire et sans enfant ou sans conflit relatif aux enfants	FORFAIT	2.500 € HT soit 2.990 € TTC
Autre cas	TARIF A L'HEURE	200 € HT de l'heure soit 239,20 € TTC avec un minimum de 2.500 € HT soit 2.990 € TTC

Autres Domaines	
Changement de régime matrimonial	1.200 € HT soit 1.435,20€ TTC
Procédure devant le Tribunal d'Instance	1.500 € HT soit 1.794 € TTC
Procédure devant le Tribunal Correctionnel	1.200 € HT soit 1.435,20€ TTC
TARIF A L'HEURE	200 € HT de l'heure soit 239,20 € TTC avec un minimum de 2.500 € HT soit 2.990 € TTC

"L'expérience est une lanterne que l'on porte sur le dos et qui n'éclaire jamais que le chemin parcouru."